

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2016

Numéro de version 3

Révision: 26.11.2016

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit

- Nom du produit: Entfärber

- No CAS:

7775-14-6

- Numéro CE:

231-890-0

- Numéro index:

016-028-00-1

- Numéro d'enregistrement 01-2119520510-57-xxxx

- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Emploi de la substance / de la préparation

Décolorant

pour utilisation dans les processus de lavage professionnels

- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

- Producteur/fournisseur:

BurnusHychem GmbH

Rößlerstraße 94

D-64293 Darmstadt

Tel. +49-66 63 976 100

Fax +49-66 63 976 200

Email: contact@burnushychem.com

- Service chargé des renseignements: Telefon: +49-66 63-976-100

- Service établissant la fiche de données de sécurité: J.Wenninger@burnushychem.com

- 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Beratungsstelle bei Vergiftungen, Universitätsklinikum Mainz

Telefon: +49-61 31-19 240

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange

- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Self-heat. 1 H251 Matière auto-échauffante; peut s'enflammer.

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- 2.2 Éléments d'étiquetage

- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.

- Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07

- Mention d'avertissement Danger

- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

dithionite de sodium

- Mentions de danger

H251 Matière auto-échauffante; peut s'enflammer.

(suite page 2)

FRGFR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2016

Numéro de version 3

Révision: 26.11.2016

Nom du produit: Entfärber

(suite de la page 1)

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P235+P410 Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P420 Stocker à l'écart des matières inflammables.

- Indications complémentaires:

EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

- 2.3 Autres dangers

- Résultats des évaluations PBT et vPvB

- **PBT:** Non applicable.

- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- 3.1 Substances

- No CAS Désignation

7775-14-6 dithionite de sodium

- Code(s) d'identification

- Numéro CE: 231-890-0

- Numéro index: 016-028-00-1

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- 4.1 Description des premiers secours

- Remarques générales:

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

- Après inhalation:

Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- Après contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau et au savon.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

- Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

- Après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2016

Numéro de version 3

Révision: 26.11.2016

Nom du produit: Entfärber

(suite de la page 2)

- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Sensations de brûlure des yeux et des muqueuses.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** CO₂, sable, poudre d'extinction, grandes quantités d'eau.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Eau pulvérisée (de petites quantités)
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
Peut causer un incendie. Peut s'enflammer de nouveau après l'extinction de l'incendie. Cette matière augmente le risque d'incendie et peut renforcer la combustion. En cas de réchauffement ou d'incendie, la pression augmente et le récipient peut éclater. Lors de l'arrivée dans les égouts, il existe un danger d'incendie et d'explosion.
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Oxydes de soufre (SO_x)
Danger de formation de produits pyrolysés toxiques
Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
- **Autres indications**
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Veiller à une aération suffisante.
Éviter la formation de poussière.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Condenser les gaz, les vapeurs, le brouillard en pulvérisant de l'eau.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Assurer une aération suffisante.
Recueillir par moyen mécanique.
Vider les restes avec beaucoup d'eau.
Ne pas absorber avec de la sciure de bois ou d'autres matières facilement inflammables.
Ne jamais remettre le produit renversé dans son récipient d'origine pour la récupération (danger de décomposition).
Éliminer la matière collectée conformément au règlement.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur "Stabilité et réactivité", consulter le chapitre 10.

(suite page 4)

FRGFR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2016

Numéro de version 3

Révision: 26.11.2016

Nom du produit: Entfärber

(suite de la page 3)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.
--

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Ne pas fermer les récipients de sorte qu'ils soient imperméables aux gaz.

Eviter la formation de poussière.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Le produit doit être manipulé exclusivement avec des instruments secs. Le récipient doit être bien refermé après usage. Un stockage ou une utilisation non-conforme (humidité) provoque la décomposition du produit.

Des grumeaux se forment, de la chaleur se dégage et du gaz se forme (odeur de dioxyde de soufre) aboutissant à une ignition spontanée, en particulier en présence d'oxygène de l'air. Il est possible aussi que l'emballage soit endommagé par une manipulation inappropriée durant le transport, provoquant l'introduction d'humidité dans le récipient et la décomposition du produit. Pour cette raison, il est recommandé de déplacer les récipients après le déchargement. Dans le cas où des grumeaux seraient trouvés dans un récipient, il faut immédiatement les retirer à l'aide d'un crible à grosses mailles et, si possible, les plonger dans un récipient ouvert rempli d'une grande quantité d'eau.

- Préventions des incendies et des explosions:

Danger de l'auto-inflammation à la réaction avec l'eau (de petites quantités)

Le produit a un effet propice aux incendies par le dégagement d'oxygène. Les mélanges avec les substances combustibles peuvent présenter des caractéristiques explosives.

Forte émission de gaz possible en cas de décomposition.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stockage:

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.

- Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec les matières inflammables.

Ne pas stocker avec des acides.

Ne pas stocker avec les aliments.

- Autres indications sur les conditions de stockage:

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger contre les effets de la lumière.

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.

Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.

- **Température maximale de stockage:** 40 °C

- **Température minimale de stockage:** 0 °C

- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

- 8.1 Paramètres de contrôle

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:** Néant

- PNEC
7775-14-6 dithionite de sodium
PNEC Süßwasser 1 mg/l

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2016

Numéro de version 3

Révision: 26.11.2016

Nom du produit: Entfärber

(suite de la page 4)

PNEC Meerwasser	0,1 mg/l
-----------------	----------

No CAS	Désignation de la substance	%	Type	Valeur	Unité
--------	-----------------------------	---	------	--------	-------

- **Valeurs limites d'exposition supplémentaires pour les dangers possibles lors du traitement:**

Lors de l'influence de l'humidité de l'air: décomposition graduelle sous la séparation de dioxyde de soufre.

7446-09-5 dioxyde de soufre

VME (France)	Valeur momentanée: 10 mg/m ³ , 5 ppm Valeur à long terme: 5 mg/m ³ , 2 ppm
--------------	---

- **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **8.2 Contrôles de l'exposition**

- **Equipement de protection individuel:**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le nuage.

- **Protection respiratoire:**

En cas de formation de poussières: masque de protection respiratoire

Filtre P2

- **Protection des mains:**

Gants de protection (EN 374)

Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Caoutchouc chloroprène

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux:** Lunettes de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- **Indications générales.**

- **Aspect:**

Forme: Poudre

Couleur: Blanc

- **Odeur:** Piquante

- **Seuil olfactif:** Non déterminé.

- **valeur du pH:** Non applicable.

(suite page 6)

FRGFR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2016

Numéro de version 3

Révision: 26.11.2016

Nom du produit: Entfärber

(suite de la page 5)

- **Changement d'état**
- Point de fusion:** ~52 °C
- Point d'ébullition:** Non déterminé.
- **Point d'éclair** Non applicable.
- **Inflammabilité (solide, gazeux):** Peut provoquer un incendie.
- **Température d'inflammation:**
- Température de décomposition:** ~52 °C
- **Auto-inflammation:** Sous l'effet de l'humidité de l'air, d'une trop faible quantité d'eau ou de températures > 100 °C.
- **Danger d'explosion:** Non déterminé.
- **Limites d'explosion:**
- Inférieure:** Non déterminé.
- Supérieure:** Non déterminé.
- **Pression de vapeur:** Non applicable.
- **Densité:** Non déterminée.
- **Densité relative.** Non déterminé.
- **Densité de vapeur.** Non applicable.
- **Vitesse d'évaporation.** Non applicable.
- **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau à 20 °C:** 225 g/l
- **Coefficient de partage (n-octanol/eau):** Non déterminé.
- **Viscosité:**
- Dynamique:** Non applicable.
- Cinématique:** Non applicable.
- **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Décomposition thermique avec formation de soufre et de dioxyde de soufre
Protéger contre les effets de la lumière.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
Réagit aux acides en formant du dioxyde de soufre.
Avec un peu d'eau, décomposition provoquée par un dégagement de chaleur excessif (risque d'ignition spontanée), la température montant progressivement en quelques heures jusqu'à 300 °C.
Réactions aux agents d'oxydation.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** l'humidité, l'acides, d'agents d'oxydation
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Oxydes de soufre (SOx)

FRGFR

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2016

Numéro de version 3

Révision: 26.11.2016

Nom du produit: Entfärber

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

- Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

7775-14-6 dithionite de sodium

Oral	LD50	2500 mg/kg (rat) (OECD 401)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rat) (OECD 402)
Inhalatoire	LC50/4 h	>5,5 mg/l (rat) (OECD 403)

- Effet primaire d'irritation:

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Peu irritant - déclaration non requise

- Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

- Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Indications toxicologiques complémentaires:

Le dioxyde de soufre résultant de la décomposition est toxique et irritant.

- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

- Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- 12.1 Toxicité

- Toxicité aquatique:

7775-14-6 dithionite de sodium

LC50/96 h	62,3 mg/l	(Leuciscus idus melanotus) (DIN 38415, Part 15)
EC50/48 h	98,3 mg/l	(DA)
IC50/72 h	206 mg/l	(Desmodesmus subspicatus) (DIN 38412, Part 9)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Effets écotoxiques:

- Remarque:

Toxicité pour les animaux aquatiques 50-100 mg/l. La formation de dioxyde de soufre cause la formation d'acide sulfureux : 1 mg/l est mortel pour les poissons.

(suite page 8)

FRGFR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2016

Numéro de version 3

Révision: 26.11.2016

Nom du produit: Entfärber



(suite de la page 7)

- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (classification selon liste): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU**
- **ADR, IMDG, IATA** UN1384
- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**
- **ADR** 1384 DITHIONITE DE SODIUM (HYDROSULFITE DE SODIUM)
- **IMDG, IATA** SODIUM DITHIONITE (SODIUM HYDROSULPHITE)
- **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**
- **ADR**
- 
- **Classe** 4.2 (S4) Matières sujettes à l'inflammation spontanée.
- **Étiquette** 4.2
- **IMDG, IATA**
- 
- **Class** 4.2 Matières sujettes à l'inflammation spontanée.
- **Label** 4.2
- **14.4 Groupe d'emballage**
- **ADR, IMDG, IATA** II
- **14.5 Dangers pour l'environnement:** Non applicable.
- **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Attention: Matières sujettes à l'inflammation spontanée.
- **Indice Kemler:** 40
- **No EMS:** F-A,S-J

(suite page 9)

FRGFR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2016

Numéro de version 3

Révision: 26.11.2016

Nom du produit: Entfärber

(suite de la page 8)

- Stowage Category	E
- Handling Code	H1 Keep as dry as reasonably practicable
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
- Indications complémentaires de transport:	

- ADR	
- Quantités limitées (LQ)	0
- Quantités exceptées (EQ)	Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 g Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 g
- Catégorie de transport	2
- Code de restriction en tunnels	D/E

- IMDG	
- Limited quantities (LQ)	0
- Excepted quantities (EQ)	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 g Maximum net quantity per outer packaging: 500 g
- "Règlement type" de l'ONU:	UN 1384 DITHIONITE DE SODIUM (HYDROSULFITE DE SODIUM), 4.2, II

* RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Prescriptions nationales:
- Indications sur les restrictions de travail: Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.
- Règlement en cas d'incident:
Les seuils quantitatifs selon le règlement en cas d'incident doivent être respectés.
- Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 1 (classification selon liste): peu polluant.
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Acronymes et abréviations:
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Self-heat. 1: Substances et mélanges auto-échauffants – Catégorie 1
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
- * Données modifiées par rapport à la version précédente